



Villy  
le Bouveret

Bulletin  
d'informations

# Le P'tiou de Villy



Chères Favies, chers Favis,

## SOMMAIRE

p.2 - **CADRE DE VIE**

Etat-civil / Urbanisme

**ÉDITO**

Au lendemain du renouvellement des instances municipales, intercommunales et syndicales, l'ensemble des élu(e)s du territoire sont maintenant installés et ont débuté leurs travaux.

À Villy, vous m'avez une nouvelle fois exprimé votre confiance et je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous remercier sincèrement pour votre mobilisation et pour le soutien que vous nous avez accordé.

Cette confiance renouvelée nous touche profondément et constitue une responsabilité et une disponibilité que nous mesurons pleinement.

Depuis le début de mon engagement, j'ai toujours eu à cœur de servir, de représenter notre village et toutes ses déclinaisons avec proximité, cœur et exigence.

Avec notre équipe renouvelée répartie équitablement par hameaux et accompagnée par un conseil municipal des jeunes, c'est avec une complémentarité nécessaire entre « l'œil neuf », l'expérience et le regard de notre jeunesse que nous poursuivrons notre tâche guidée par le sens du collectif et du service public en restant attaché à notre cadre de vie, notre solidarité et à l'intérêt porté à l'intergénérationnel.

En ce début d'été, les journées s'allongent nous invitant, petits et grands, à profiter de la nature environnante et d'une palette d'activités, d'occasions festives de se rencontrer. Comme chaque année, le ton est donné par notre fête paysanne qui va fêter sa 50ème. Ce sera un moment fort de 2026 et nous avons hâte de découvrir ce que nous réserve le comité et les bénévoles du Cercle Rural pour cet anniversaire qui marque son dynamisme, le renouvellement des animations et l'investissement de toutes les générations au travers du temps. Merci pour ce qu'il nous offre et leur contribution à notre qualité de vie.

À l'approche des jours qui se rallongent et de cet été jalonné par les événements festifs et les occasions de se retrouver, comme la fête des voisins qui va battre les records à Villy cette année.

**DOSSIER**



**Une deuxième fleur**

p.6- **VIE QUOTIDIENNE**

L'installation du CMJ

La fresque des Favis

Le Cinébus

Vos élus du mandat

Le terrain multisports

La canicule

p.10- **VIE ASSOCIATIVE**

La bibliothèque, coup de cœur

Recherche de bénévoles

p.12 - **INFOS - AGENDA**

Les déchets verts

Agenda

Informations utiles



Je vous souhaite un bel été, de profiter de chaque occasion pour renforcer nos liens et propager l'optimisme.

Bel été et à bientôt de se rencontrer.

Le Maire,

Jean-Marc BOUCHET

## Etat-Civil - année 2025

### Mariages:

PAN Aurégane et TISSOT Quentin	5 avril 2025
GRANGE Laurine et CRUZ Maxime	7 juin 2025
SANCHEZ Gladys et LOTTIN Teddy	7 juin 2025
BASCOUL Téa et MICHEL Alexis	16 août 2025



### Naissances:

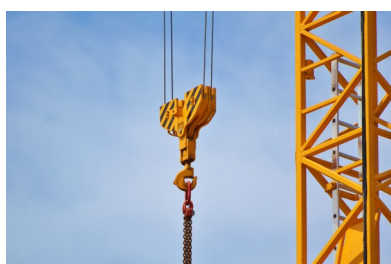
SAUVAGET Victor	4 mars 2025
FAVRE BOSSON Emilia	13 mars 2025
DUMITRU Artemio	21 avril 2025
SARCIAT Perrine	3 octobre 2025
MICHEL Amalio	5 octobre 2025
GARNAUD Clothilde	11 octobre 2025
POUDREL Léon	1er novembre 2025
COULON BAYLE Achille	11 novembre 2025
GODEFROY Zéline	25 décembre 2025



## Urbanisme - année 2025

### Permis de construire :

SUGY Nicolas	Modifications des façades	Route de Chez Sallanjoux
BONNAL Jonathan et CHEVALEYRE Emilie	Modification des façades et de la toiture	Chemin de Chez Violet
SUBLET Kévin et MOSCILLO Jessica	Construction d'une maison individuelle	Chemin de Chez Motte
BOUCHET Loïc	Construction d'un hangar agricole	Chemin de Chez Motte



## Déclarations préalables:

SCHMITT Didier	Construction d'une piscine
SCHMITT Didier	Pose d'une clôture
SUBLET Nathalie, Morgan et Yoan	Division parcellaire
SONNERAT Camille	Remplacement des volets
GAVARD Cédric	Construction d'un abri de jardin
CHAFFARD Eddy	Construction d'un abri de jardin
SUBLET Françoise	Remplacement des menuiseries
TISSOT Quentin	Création d'une jacobine et de trois fenêtres de toit
DEVAUX Baptiste	Création d'une terrasse surélevée
CROSETTI Alexandra	Construction d'une piscine
GIAZZI BOUCHET Bruno	Pose d'une pergola
MOTTAZ Pierre	Pose d'une pergola
FALCONNET Benoît	Réhabilitation d'un logement et création d'ouvertures en façade
KLEIN Aurore	Construction d'une piscine
SUBLET Françoise	Pose d'une clôture
DELHOMMEAU Thomas	Pose de panneaux photovoltaïques
GACHET Renée	Division parcellaire
RIGOLET Hervé	Reconstruction d'une annexe
SUBLET Régine et Christian	Division parcellaire
GAEC le Favi	Pose de panneaux photovoltaïques
GAY Thierry	Ravalement des façades
GIAZZI BOUCHET Bruno	Construction d'une serre de jardin
SUBLET Ludovic	Pose d'une clôture et construction d'un muret
TISSOT Alain	Pose d'une pergola
PERRISSOUD Nicolas	Pose d'une pergola
PHILOCHE Marie-Jacqueline	Ravalement des façades
GORJUX Daniel	Démolition et reconstruction d'un abri de jardin
MOUTHON Chloé	Changement de destination d'un bâtiment existant
GRACEDIEU Lionel	Extension d'un balcon
TISSOT Samuel	Réhabilitation d'un logement existant
TOCHON-LARUAZ Nicole	Changement des menuiseries
COMPAGNON Michel	Isolation extérieure et ravalement des façades
SUBLET Ludovic	Réfection de toiture et création d'un escalier extérieur
FALCONNET Xavier	Réfection de toiture

## Villes et villages fleuries : une deuxième fleur !

Qu'est-ce que le label « Villes et villages fleuris »



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Créé en 1959, le premier concours national « Fleurir la France » a vu le jour dans la France de l'après-guerre en quête de renouveau et de dynamisme. Il avait un double objectif : embellir les territoires et stimuler le tourisme.

Initialement piloté par les services de l'Etat, le concours a évolué au fil des années pour devenir un véritable label. Porté aujourd'hui par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF), indépendant et sous forme associative (loi 1901), il continue d'assurer cette mission d'intérêt public en accompagnant les communes dans leur démarche de valorisation paysagère et d'amélioration durable du cadre de vie.

Depuis 65 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » n'a cessé d'évoluer et repose désormais sur trois piliers fondamentaux :

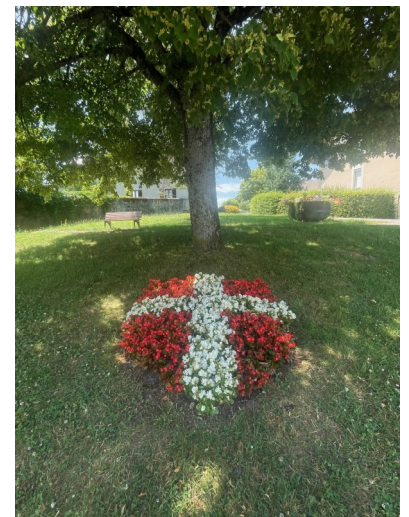
1. L'amélioration durable de la qualité de vie
2. La préservation de l'environnement et des ressources
3. La promotion et l'attractivité des territoires

Bien plus qu'un simple concours de fleurissement, le label Villes et Villages Fleuris repose sur une démarche structurée et exigeante. Une grille d'évaluation détaillée, comprenant 68 critères, constitue une véritable feuille de route pour ac-

### Comment obtient-on des Fleurs ?

La démarche pour candidater à l'obtention d'une Fleur est exigeante. La commune doit monter un dossier complet sur les différentes actions qui sont ou ont été mises en place dans des domaines très variés :

- ⇒ Fleurissement
  - \* Entretien responsable
  - \* Choix des variétés et composition
  - \* Arrêt de l'usage de pesticide
- ⇒ Environnement
  - \* Gestion des eaux pluviales
  - \* Respect de la biodiversité
- ⇒ Les actions sociales et en faveur de l'éducation
- ⇒ La valorisation du tourisme
- ⇒ La préservation du patrimoine
- ⇒ La protection de l'activité agricole



*Croix de Savoie en bégonias sous la mairie*

La plupart de ces domaines sont transversaux car de nombreux projets portent sur plusieurs aspects.

plu-

Une visite de la commune est ensuite programmée avec la commission communale et le jury du label. Ce jury est composé d'élus, de professionnels du tourisme, de techniciens de collectivités, de professionnels du paysage et de l'horticulture, de l'aménagement et de l'environnement. Les membres qui le compose sont formées par les organismes régionaux et départementaux.

La commune de Villy le Bouveret a obtenu la première Fleur en 2018.

## Une deuxième Fleur !



Quelques jours avant la fin de l'année 2025, le Père Noël avait pris un peu d'avance à Villy le Bouveret pour apporter un courrier porteur de la bonne nouvelle : la commune est lauréate à l'obtention d'une deuxième Fleur !

Cette superbe récompense est la concrétisation de nombreuses actions menées pour faire de notre commune un endroit où il fait

bon vivre.

La commune a présenté les nombreux projets réalisés depuis l'obtention de la première Fleur du Label :

- ⇒ Le fleurissement et le choix des essences pour la biodiversité et l'adaptabilité aux changements climatiques
- ⇒ La rénovation du bassin communal du Chef-Lieu
- ⇒ Les jardins partagés de Chez Viollet
- ⇒ La modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme visant à protéger les arbres centenaires
- ⇒ Les différentes actions pour l'environnement : les journées d'information, grainothèque, le rucher communal, les potagers à la place des fleurs traditionnelles, l'arrosage raisonné, les points de compostage pour les logements collectifs, la formation à la taille des végétaux...
- ⇒ L'aire de fitness
- ⇒ L'aire de jeux pour les enfants
- ⇒ Les projets socio-éducatifs : la réalisation de la fresque par les enfants de l'école, le challenge mobilité, la construction de l'hôtel à insectes
- ⇒ L'important tissu associatif : le Cercle Rural, Graines de Favis, l'APE Villy-Menthonnex, les Jeunes Agriculteurs...
- ⇒ La priorité à la sécurité routière : le carrefour Chez Viollet, la zone partagée devant l'école, la mobilité douce, le stage Centaure
- ⇒ La convivialité légendaire des Favis : le café de la rentrée scolaire, le café-rencontre avec l'équipe municipale, le repas du village, le Tour de Villy, les repas à thème au restaurant scolaire (repas de Noël, repas de fin d'année)...
- ⇒ La création du Conseil Municipal des Jeunes
- ⇒ La valorisation du tourisme : les différentes offres d'hébergement sur la commune
- ⇒ La préservation du patrimoine : l'église, les aménagements du cimetière, les travaux du Chef-Lieu...
- ⇒ Les nouveaux outils de communication : la page Facebook, le panneau d'information Chez Viollet, la vidéoprotection
- ⇒ La présentation des exploitations agricoles sur la commune

L'obtention de cette deuxième Fleur est rendue possible par une grande participation des Favis, que ce soit dans le milieu associatif, scolaire ou agricole. Chaque action portée pour notre commune est l'en-grais de notre convivialité et de notre solidarité.

La commune remercie vivement toutes celles et ceux qui participent activement au bien vivre de Villy le



*Le bassin au Chef-Lieu*

## L'installation du Conseil Municipal des Jeunes

### Une jeunesse engagée

Nous l'avons évoqué dans notre P'tiou du mois de juillet 2025, un Conseil Municipal des Jeunes (ou CMJ) était lancé. Les premières réunions d'information ont intéressées un certain nombre d'enfants car dix candidats sont entrés en campagne.

Le CMJ était une promesse électorale. Après avoir rencontré en juin les enfants motivés par cette aventure et leurs parents pour une réunion d'information, les jeunes ont pu travailler en septembre sur leur affiche de campagne. Un travail en parallèle a été mené dans les écoles pour expliquer le fonctionnement du CMJ et le déroulement des élections. Le 19 septembre, les élections se sont tenues "comme pour les adultes" et c'est 9 conseillers municipaux jeunes qui ont été élus pour un mandat de 2 ans. Ils se réunissent une fois tous les deux mois, guidés par Thomas Ailloud et Aurélie Christin-Benoit, pour mettre en œuvre des projets visant à améliorer la qualité de vie de la commune ou à s'ouvrir aux autres et au monde. Ils participent également aux différentes manifestations de la commune comme les cérémonies et les vœux. Ils sont fiers de porter leurs écharpes et de représenter leur commune.

Les premières actions du CMJ ont été de participer aux cérémonies du 11 novembre



vembre  
sur les



## La fresque des Favis

### La fresque est baptisée !



En 2024, un projet éducatif mené avec les écoliers de Villy le Bouveret en collaboration avec une artiste visait à décorer le mur entre le centre de loisirs et l'école.

Les élèves s'en sont donnés à cœur joie pour colorer leur toile de béton en produisant une magnifique fresque arc-en-ciel. Une fois leur création terminée, le vernissage a eu lieu en présence des nombreux parents et de l'artiste, peu avant la fête de l'école de 2025.

A la rentrée scolaire, il était temps de trouver un nom à la fresque ! Chaque classe a pu proposer une idée et les membres du conseil municipal ont tranché : « Un petit coin de Paradis » est retenu. Ce nom en référence au bon vivre de notre commune !

# Cinébus

On se fait une toile ?



L'association Cinébus, qui œuvre pour la promotion du cinéma dans les communes de campagne, a pris ses quartiers à Villy le Bouveret le 22 janvier pour le plus grand bonheur des Favis. Les deux conseillers municipaux à l'origine de ce projet, Thomas Ailloud et Aurélie Christin-Benoit, ont préparé la salle et accueilli 95 spectateurs des Bornes pour cette première projection : un succès qui, ils l'espèrent, perdurera. Une projection enfant à 17h30 et une projection adulte à 20h sont prévues une fois par mois. Les informations sur les séances sont disponibles sur le site internet de la mairie, sur les panneaux d'affichage et sur le groupe WhatsApp créé pour l'occasion.



# Vos élus du mandat

## Présentation des membres du nouveau Conseil Municipal

Le nouveau mandat démarre pour les élus du Conseil Municipal qui ont été choisis par les Favis lors des élections municipales du 15 mars 2026.

Voici la répartition de vos élus par hameau :

\* Chez Bouchet

- Jean-Marc BOUCHET (Maire)
- Baptiste DEVAUX

\* Chez Bestiat

- Stéphanie PILLET
- Thomas AILLOUD

\* Chez Falconnet

- Cédric GAVARD (Maire-Adjoint)
- Patrick DE OLIVEIRA

\* Chez Bedonnet

- Aurélie CHRISTIN-BENOIT
- Viridiana BAILLEUL

\* Chez Maréchal

- Marco VAN INTHOUDT
- Stéphane TISSOT

\* Chef-Lieu

- Bernadette CRUZ (Maire-Adjointe)
- Aurégane TISSOT
- Natalia DESAIRE

\* Chez Violet

- Patrick BAU (Maire-Adjoint)
- Marie BOYER

\* Suppléants

- Sylvie VIEULLES TISSOT
- Benoît FALCONNET



## Canicule

Protégez-vous des fortes chaleurs



### Fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes !



**Restez au frais**



**Buvez de l'eau (sans attendre d'avoir soif)**



**Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit**



**Privilégiez les activités physiques douces**



**Mangez frais, équilibré et en quantité suffisante**



**Limitez votre consommation d'alcool**



**Prenez des nouvelles de vos proches et des plus fragiles**

**En cas de malaise,  
appelez le 15 !**



## Le terrain multisports fait peau neuve !

Prêt ? Partez !



Les travaux de réfection du terrain multisports se terminent prochainement et les nouveaux utilisateurs pourront désormais retrouver une multitude de sports et jeux grâce aux cages de différentes tailles installées sur le praticable.

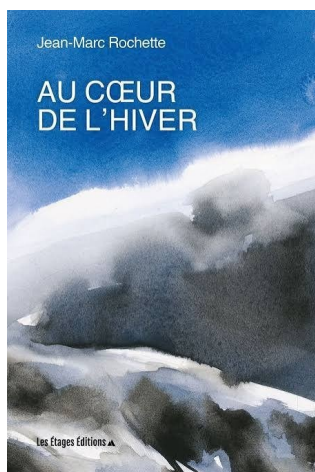
Ce dernier a également fait l'objet d'un nouveau revêtement.

La municipalité remercie l'Agence Nationale du Sport et le Département de la Haute-Savoie pour l'attribution de subventions ayant permis la réalisation d'une partie des travaux.

La municipalité remercie également les bénévoles qui se sont rendus disponibles afin de démonter la précédente structure : Alain Cruz, Yves Bouchet et Bruno Desaire.

## Bibliothèque, le Bateau-Livre

Le coup de cœur des bénévoles



« Imaginez un ancien hôtel, niché dans un hameau de montagne déserté l'hiver depuis les années 60, et dont la route d'accès se ferme au 15 décembre pour rouvrir au 15 mars. Imaginez un couple qui décide de s'y installer à l'année et de vivre les émerveillements et les peurs d'un hivernage de 3 mois, à 1 600 mètres d'altitude, coupé du monde par la neige et les avalanches. »

Après avoir adoré *La dernière reine*, les bénévoles vous conseillent, ce livre où l'importance est donnée au contact avec la nature, à l'immensité de la montagne face à l'homme tout en faisant des pointes d'humour.

Un livre splendide à emprunter à la bibliothèque !

Les horaires d'été

Du 6 au 31 juillet 2026, la bibliothèque sera ouverte le mercredi matin uniquement de 9h à 11h.

La bibliothèque sera fermée tout le mois d'août.

Les bénévoles vous souhaitent un bel été !





# APPEL À BÉNÉVOLES



La bibliothèque recherche des bénévoles pour quelques permanences.

Vous avez:

- Un peu de temps
- L'envie de rencontrer du monde
- Le goût des projets collectifs

Pas d'expérience? Aucun souci, il n'est pas nécessaire

- D'avoir un diplôme de bibliothécaire
- D'être un lecteur compulsif
- De connaître le classement de tous les livres par cœur

Nous sommes une petite équipe conviviale et nous serions ravis d'accueillir de nouveaux visages.

Alors, tenté(e) par l'aventure ?

Contactez-nous pour en discuter

Par mail à : [bibliotheque.villy@gmail.com](mailto:bibliotheque.villy@gmail.com)

Ou venez nous rencontrer à la bibliothèque lors d'une ouverture.



## Rappel sur la gestion des déchets verts

La saison est propice à l'entretien des jardins et des espaces verts.

La tonte des pelouses, la taille des végétaux et le débroussaillage entraînent de nombreux déchets qu'il est interdit de brûler à l'air libre sur tout le département de la Haute-Savoie depuis le 11 février 2011 (arrêté préfectoral n°2011042-0008).

Lors de la combustion, les déchets verts émettent de nombreux polluants dont des particules fines et autres composés cancérigènes.

Vous pouvez apporter vos déchets à la déchetterie de Cruseilles. Ils seront valorisés !

La commune dispose également d'une plateforme pour déposer vos végétaux, route du Chef-Lieu (renseignements en mairie).

### Les horaires de la déchetterie

Du 1er novembre au 31 mars

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h00

Samedi : non-stop de 8h30 à 18h00

Du 1er avril au 31 octobre

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h30



## Les évènements à Villy :

- \* 4 et 5 juillet : Fête paysanne
- \* 15 juillet : Atelier crochet - Bibliothèque le Bateau Livre
- \* 17 juillet : Collecte de sang - Salle du Cercle
- \* 22 juillet : Atelier crochet - Bibliothèque le Bateau Livre
- \* 23 août : La Ronde de l'Espérance partie II (balade et exposition de véhicules anciens)
- \* 1er septembre - Café de la rentrée
- \* 5 septembre - Repas du village
- \* 17 septembre : Cinébus - Salle du Cercle
- \* 19 septembre : Journée internationale du nettoyage de la planète
- \* date à définir (19 ou 26 septembre) : Marche gourmande
- \* 4 octobre : Rallye, montée historique entre Villy le Bouveret et Vovray en Bornes



### Horaires d'ouverture de la mairie au public :

lundi 13h30-17h00

jeudi 14h00-18h30



**Congés d'été : La mairie sera exceptionnellement fermée du vendredi 7 au vendredi 28 août inclus.**

☎ +33(0)4 50 68 08

📍 09

✉ mairie@villy-le-

bouveret.fr